



28.07.2006 - 08:30 Uhr

## **Bombarder sans danger le 1er août - Feux d'artifice : quelques conseils pour la prévention des accidents et des incendies**

Berne (ots) -

Le 1er août approche et des feux d'artifice en tous genres vont bientôt à nouveau illuminer notre ciel vespéral. Voici quelques conseils du Centre d'information pour la prévention des incendies (Cipi), du bureau suisse de prévention des accidents (bpa) et du bureau suisse de coordination feux d'artifices pour jouir en toute sécurité et sans accidents des feux d'artifice du 1er août. Ces institutions rappellent la nécessité de faire preuve d'une grande prudence cette année en raison de la sécheresse.

1. Respectez strictement les indications des autorités cantonales et communales concernant les feux et les feux d'artifice; certains cantons ont déjà décrété l'interdiction d'allumer des feux et de tirer des feux d'artifice.
2. N'allumez des feux d'artifice qu'à une distance suffisante des forêts, des champs de céréales et des bâtiments.
3. Lors de l'achat de feux d'artifice, faites-vous expliquer leur maniement et étudiez le mode d'emploi avant la mise à feu.
4. Les feux d'artifice ne sont pas des jouets pour les enfants; surveillez les petits enfants qui procèdent à l'allumage.
5. Ne tirez des fusées qu'à partir de bouteilles ou de tubes bien ancrés.
6. Il est rigoureusement interdit de fumer à proximité de feux d'artifice.
7. Ne pas procéder à un deuxième essai d'allumage d'une pièce qui n'a pas fonctionné: danger d'explosion !
8. Les restes des articles utilisés doivent refroidir pendant au moins deux heures au lieu de leur mise à feu. Ne jetez jamais à la poubelle des restes de feux d'artifice juste après leur utilisation: le risque d'incendie est élevé !
9. Fermez portes et fenêtres, même si vous ne tirerez vous-même aucun feu d'artifice.

Chaque année, quelque 1500 tonnes de feux d'artifice sont mis à feu en Suisse, la plus grande partie le 1er août. La manipulation inadéquate de fusées et d'autres engins pyrotechniques cause chaque année des centaines d'accidents et d'incendies. Le montant des sinistres déclenchés par des feux d'artifice ces dix dernières années s'est élevé à 36 millions de francs environ.

### **Les feux d'artifice, dangereux pour les enfants**

Les feux d'artifice n'ont rien à faire entre les mains de petits enfants, même pas les articles apparemment inoffensifs comme les étoiles de Noël ou les volcans. Le danger de blessure ou de brûlure est beaucoup trop élevé. Kurt Steck, expert du Cipi, recommande aux adultes d'enseigner aux enfants suffisamment âgés et aux jeunes gens la manutention adéquate des feux d'artifice. Kurt Steck est clair au sujet des interdictions: "inutiles, elles incitent tout au plus les enfants à jouer dangereusement en cachette avec les pétards".

## Ne pas toucher aux ratés

Les fusées et autres corps explosifs dont la mise à feu n'a pas fonctionné présentent un grand danger. Tenter un deuxième allumage, c'est risquer de déclencher une explosion! L'expert du Cipi recommande, comme mesure de précaution, d'attendre cinq minutes avant de s'approcher d'un raté, de l'arroser avec de l'eau puis de le jeter dans un seau rempli d'eau.

Encore quelques indications pour un « Jour de feu national » sûr

En cas d'incendie, agir avec calme et sang-froid: alarmer les sapeurs-pompiers en appelant le 118; sauver les personnes et les animaux; éteindre sans prendre de risques.

La nouvelle brochure du Cipi, intitulée "préservez-vous des incendies", informe notamment sur les dangers d'incendie dans les ménages et sur ceux en rapport avec les feux d'artifice. Cette brochure peut être demandée gratuitement à: Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, case postale 8576, 3001 Berne, ou être téléchargée sur le site Internet du Cipi:  
<http://www.bfb-cipi.ch>.

"Attention au feu", telle est la devise et la mission essentielle du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Ce Centre d'information, dont le siège se trouve à Berne, est financé conjointement par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association suisse d'assurance (ASA). Dans le but de prévenir les incendies, le Cipi sensibilise aux risques que présente le feu, au moyen de campagnes d'information et d'activités de sensibilisation des spécialistes et du public.  
<http://www.bfb-cipi.ch>.

Contact:

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi,  
tél.: +41 41 727 76 77  
E-Mail: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100513542> abgerufen werden.